AIDE AU FREINAGE D'URGENCE AVANCÉE

Il se peut que le système ne réagisse pas aux véhicules lents. Il ne réagit pas du tout aux véhicules arrêtés ou roulant dans le sens opposé à celui de votre véhicule.

Il se peut qu'aucun avertissement n'apparaisse si vous êtes très près du véhicule suivi ou en cas de mouvements amples du volant et des pédales (pour éviter une collision par exemple).

Le système utilise le même capteur radar que le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et la détection avant ; les mêmes limitations de performances s'appliquent.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est installé, la fonction d'assistance au freinage d'urgence avancée est disponible à des vitesses supérieures à environ 7 km/h (5 mi/h) et fonctionne même si la détection avant et le régulateur de vitesse adaptatif sont désactivés. Cette fonction améliore la réaction de freinage lors d'un freinage d'urgence, lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté à proximité à l'avant.

Si le risque de collision augmente après l'affichage de l'avertissement **FORWARD ALERT** (DÉTECTION AVANT), l'assistance au freinage d'urgence avancée est activée. Le freinage progressif intervient alors automatiquement en préparation au freinage rapide (ce qui peut être ressenti). Si vous appuyez brièvement sur la pédale de frein, le freinage est actionné au maximum, même avec une pression légère sur la pédale. Voir page **107, AIDE AU FREINAGE D'URGENCE (EBA)**.

Remarque : *les performances de freinage ne seront améliorées que si le conducteur freine.*

En cas de défaillance du système, **FORWARD ALERT UNAVAILABLE** (DÉTECTION AVANT INDISPONIBLE) apparaît sur l'afficheur de messages. Le véhicule peut toujours être conduit et le système de freinage fonctionnera toujours, mais sans l'aide de l'assistance au freinage d'urgence avancée. Consultez votre concessionnaire/réparateur agréé pour corriger le problème.

FREINAGE D'URGENCE INTELLIGENT

Le système peut ne pas réagir en présence de véhicules lents.

Le système ne réagit pas en présence de véhicules à l'arrêt ou qui ne roulent pas dans la même direction que vous.

Il se peut qu'aucun avertissement n'apparaisse et que le freinage automatique ne se produise pas si la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède est très courte ou si vous tournez rapidement le volant ou appuyez brusquement sur la pédale de frein (pour éviter une collision par exemple).

Le système IEB (freinage d'urgence intelligent) utilise le même capteur radar que le régulateur de vitesse adaptatif et la détection avant. Les mêmes limitations de performances s'appliquent. Voir page 122, VUE D'ENSEMBLE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC).

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est installé, le système de freinage d'urgence intelligent (IEB) est disponible à toutes les vitesses et fonctionne même si le régulateur de vitesse adaptatif et la détection avant sont désactivés. L'IEB a pour rôle de réduire la vitesse de l'impact avec un véhicule moins rapide à l'avant dans le cas où une collision deviendrait inévitable.

Si le risque de collision est imminent, un signal sonore est émis. Si une collision devient inévitable, l'IEB applique les freins à la pression maximale. Après l'activation du système IEB, le message **IEB System Was Activated** (Système IEB actif) apparaît dans l'afficheur de messages et le fonctionnement du système est alors neutralisé jusqu'à sa réinitialisation par un concessionnaire/réparateur agréé.

Si le capteur radar est masqué, par de la neige ou une pluie forte par exemple, ou si le système présente une anomalie, le message **IEB Not Available** (Système IEB indisponible) apparaît dans l'afficheur de messages. Le véhicule peut toujours être conduit et le système de freinage reste opérationnel, mais sans le système IEB. Si le capteur radar n'est pas considéré comme étant bloqué, consultez votre concessionnaire/réparateur agréé.